



NOTRE CODE DE CONDUITE

Nos valeurs en action

NOTRE CODE DE CONDUITE : NOS VALEURS EN ACTION

Message de nos PDG	2
Nos valeurs guident nos actions	3
Suivre notre Code	4
Comprendre nos responsabilités	5
Prendre de bonnes décisions	6
Partager vos préoccupations sans crainte de représailles	7
Valoriser la diversité de notre personnel et promouvoir l'inclusion	8
Créer un lieu de travail positif exempt de harcèlement	8
Faire de la sécurité une affaire personnelle	9
Respecter les droits de l'homme	10
Protéger les informations confidentielles	11
Utiliser les actifs de l'entreprise de manière responsable	12
Tenir des registres clairs, précis et à jour	12
Éviter les conflits d'intérêts	13
Respecter la loi et les procédures internes	14
Concernant les cadeaux, les divertissements et l'hospitalité	
Faire preuve de diligence et traiter les tierces parties de manière équitable	15
Ne jamais parler au nom de notre entreprise sans y être autorisé	16
Concourir de manière équitable et honnête	17
Respecter anti-fraude et anti-corruption	18
Lois et procédures internes	
Respecter les lois sur le commerce international	19
Faire attention lors des interactions avec des représentants du gouvernement	20
Surveiller les signaux d'alerte et éviter le blanchiment d'argent	21
Ne pas négocier sur la base d'informations privilégiées	21
Respecter l'environnement	22
Respecter la loi et la politique de l'entreprise lors de l'examen	23
Contributions caritatives ou politiques	
Questions et exemptions	24
Coordonnées	25

MESSAGE DE NOS PDG

Chers collègues de Boart Longyear :

Chaque jour, nos valeurs définissent ce qui compte le plus pour la poursuite de notre succès et servent de guide à nos activités. Nous valorisons l'intégrité, la santé et la sécurité, le travail d'équipe et la diversité, l'orientation client et le développement durable.

Les clients, les fournisseurs, les collègues, les actionnaires et les autres parties prenantes attendent de nous que nous vivions ces valeurs et que nous les utilisions constamment comme principes directeurs dans nos décisions et nos actions.

Notre Code de conduite nous indique comment exercer nos activités de manière éthique et responsable, tout en veillant à ce que nos actions reflètent les valeurs de notre entreprise. La transparence et le respect de notre Code de conduite sont essentiels à la réussite de nos activités et de nos partenariats mondiaux.

Les employés sont tenus d'appliquer ces principes de manière correcte et cohérente dans toutes les situations et de faire remonter les problèmes de manière appropriée en cas d'incertitude. Nous vous invitons à vous exprimer ou à poser des questions si vous avez des doutes ou des inquiétudes.

Veillez consulter le Code de conduite et nos politiques, normes et procédures pour vous assurer que vous comprenez les attentes de notre entreprise. Nous comptons sur vous pour les respecter sans compromis et pour veiller à ce que tout le monde – notre personnel et les tierces parties confondus – en fasse autant.

Nous vous remercions par avance d'adhérer chaque jour à nos normes éthiques et à nos valeurs d'entreprise.



Annelie Lundström
PDG Veracio



Denis Despres
PDG des services de forage



Ermanno Simonutti
PDG des produits de forage

NOS VALEURS GUIDENT NOS ACTIONS

INTÉGRITÉ

Faire ce qui est juste, respecter nos valeurs dans tous nos comportements et nos actions.

TRAVAIL EN ÉQUIPE & DIVERSITÉ

Travailler ensemble dans diverses équipes, en respectant et se souciant les uns des autres.

SANTÉ & SÉCURITÉ

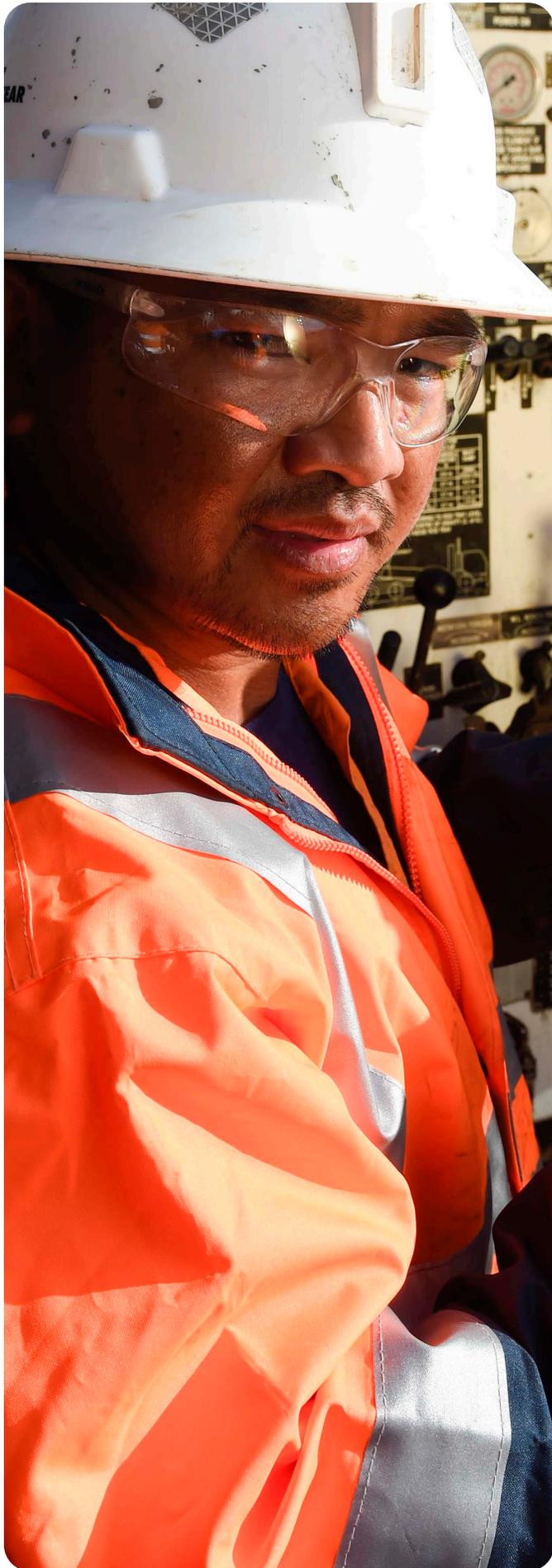
Assurer la sécurité de tous, prendre responsabilité, et rentrer chez soi sain et sauf.

FOCALISATION SUR LE CLIENT

Fournir des solutions et des innovations qui contribuent à la réussite de nos clients.

DURABILITÉ

Prendre soin de nos communautés et de l'environnement pour bâtir un avenir durable.



Notre Code de conduite reflète nos valeurs et donne un aperçu de bon nombre des problèmes juridiques et de conformité complexes auxquels nous sommes confrontés chaque jour en tant qu'entreprise. Le code offre également des conseils pour nous aider à respecter les lois et les règlements qui s'appliquent à notre entreprise.

SUIVRE NOTRE CODE

Si vous travaillez pour Boart Longyear (qui, aux fins de ce code, inclut Veracio), ce code s'applique à vous, quel que soit l'endroit où vous travaillez dans le monde ou le poste que vous occupez. Il s'agit de tous les postes à temps plein ou temps partiel :

- EMPLOYÉS DE TERRAIN
- EMPLOYÉS DE BUREAU
- SUPERVISEURS
- CADRES SUPÉRIEURS
- DIRECTEURS

Il s'applique également à tous ceux qui travaillent au nom de Boart Longyear, comme :

- DISTRIBUTEURS ET FOURNISSEURS
- PRESTATAIRES DE SERVICES
- CONSULTANTS
- REVENDEURS ET DISTRIBUTEURS
- TOUTE AUTRE TIERCE PARTIE

COMPRENDRE NOS RESPONSABILITÉS

Chacun de nous a la responsabilité de ...



CONNAÎTRE LE CODE.

Restez informé de tout changement. Lisez-le et suivez-le, ainsi que les politiques qui s'appliquent à votre poste.



POSER DES QUESTIONS.

Pour vous aider à faire les bons choix, demandez conseil avant d'agir.



ADOPTER UN COMPORTEMENT INTÈGRE.

Dans tout ce que vous faites, soyez professionnel, transparent et honnête.



CONSTATER LES VIOLATIONS.

Restez vigilant pour toute activité contraire à nos politiques, notre code ou la loi.



SUIVRE LA LOI.

Apprenez à connaître les lois qui s'appliquent à notre entreprise. Contactez le département juridique lorsque les lois entrent en conflit ou que vous n'êtes pas sûr de leur applicabilité.



S'EXPRIMER.

Si vous repérez une violation, ne l'ignorez pas - partagez vos inquiétudes immédiatement.

Les superviseurs (qui comprennent les dirigeants, les vice-présidents, les directeurs, les responsables et les superviseurs de bureau ou de terrain) ont des responsabilités particulières ...



MONTREZ L'EXEMPLE.

Prenez des décisions éthiques et faites preuve d'intégrité envers les autres. Honorez nos valeurs fondamentales et notre code, soutenez-les par vos paroles et vos actions.



UTILISER LE CODE DE CONDUITE.

Lisez le code et consultez-le souvent pour répondre aux questions. Encouragez vos employés à faire de même.



RESTER OUVERT.

Faites savoir aux employés qu'ils peuvent venir vous voir avec des questions ou des préoccupations. Écoutez-les et guidez-les à travers les problèmes.



PASSER À L'ACTION.

Surveillez les comportements répréhensibles et signalez-les au département des ressources humaines, au service juridique ou à votre superviseur. Empêchez les représailles contre les employés qui partagent leurs préoccupations.

PRENDRE DE BONNES DÉCISIONS

Nous voulons tous faire ce qui est juste, mais parfois la bonne décision n'est pas évidente. Lorsque vous êtes confronté à un dilemme éthique, vous avez la responsabilité d'agir.



Vous pouvez également vous poser la question suivante : « Est-ce que je me sens vraiment à l'aise avec cette décision ? »

Si vous répondez 'non' à l'une de ces questions, ou si la réponse n'est pas claire, arrêtez-vous et reconsidérez vos actions. N'hésitez jamais à demander des conseils ou à poser des questions. Renseignez-vous auprès de votre supérieur hiérarchique, du service des ressources humaines ou du service juridique. Rappelez-vous : « Demandez d'abord et agissez ensuite ».

La poursuite de notre succès dépend de votre capacité à prendre des décisions conformes à nos valeurs. Votre engagement individuel à faire ce qu'il faut renforcera notre réputation de partenaire mondial de confiance.



PARTAGER VOS PRÉOCCUPATIONS SANS CRAINTE DE REPRÉSAILLES

Tout acte qui enfreint notre Code ou la loi pourrait porter atteinte à la réputation et aux perspectives financières de Boart Longyear. Une violation se produit lorsque quelqu'un ne respecte pas nos politiques, normes ou procédures, ignore la mauvaise conduite d'autrui ou fait pression sur quelqu'un pour qu'il enfreigne le Code.

Nous prenons toutes les violations au sérieux. Elles entraîneront des mesures disciplinaires, voire un licenciement. Si un acte est contraire à la loi, il peut entraîner des poursuites pénales, des amendes ou une peine de prison pour Boart Longyear et pour vous personnellement.

Nous nous engageons à examiner toutes les violations potentielles de manière approfondie et équitable et à traiter de manière cohérente les comportements qui enfreignent notre Code.

S'EXPRIMER

En tant qu'employé de Boart Longyear ou partenaire tiers, vous êtes encouragé et invité à soumettre des rapports, à soulever des préoccupations et à demander des conseils concernant notre code de conduite ou les politiques de notre entreprise. Vous avez l'obligation de vous exprimer rapidement sur tout ce qui vous semble constituer une violation.

Partagez vos inquiétudes chaque fois que vous croyez que quelqu'un a violé notre Code ou les politiques de l'entreprise. C'est toujours la meilleure chose à faire - même si vous n'êtes pas sûr qu'il y ait eu inconduite. Boart Longyear ne tolère aucune forme de représailles à l'encontre de quelqu'un qui signale son inquiétude honnêtement et de bonne foi.

Comment puis-je m'exprimer ?

Contactez immédiatement votre supérieur hiérarchique (qui a le devoir de transmettre le problème au Service des ressources humaines ou au Service juridique), le Service des ressources humaines ou le Service juridique. Si vous ne vous sentez pas à l'aise pour parler directement ou si vous n'avez pas l'impression que votre problème a été résolu, vous pouvez établir un rapport confidentiel et, si vous le souhaitez, anonyme auprès de la ligne d'assistance sur la conformité.

Notre ligne d'assistance sur la conformité est à la disposition de tous les employés, clients, partenaires, actionnaires et autres acteurs concernés qui souhaitent faire part de leurs préoccupations. Le service d'assistance téléphonique est disponible en plusieurs langues, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

De plus amples informations sur la manière de signaler un cas à la ligne d'assistance sont disponibles à la page 25.

VALORISER LA DIVERSITÉ DE NOTRE PERSONNEL ET PROMOUVOIR L'INCLUSION

Nous valorisons la diversité de notre personnel. Nous comptons sur chaque employé de respecter la diversité des origines, des compétences et des cultures des autres, d'agir équitablement et de veiller à ce que chacun ait la possibilité de participer.

ÊTRE JUSTE, QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ?

Prendre des décisions objectives. Baser toute décision d'emploi uniquement sur les qualifications, le mérite et le talent, lors de la prise de décisions sur :

- RECRUTEMENT
- PROMOTIONS
- RÉMUNÉRATION
- FORMATION
- DISCIPLINE OU LICENCIEMENT

Ne jamais discriminer. Nous ne pratiquons aucune discrimination à l'encontre de nos employés, candidats ou partenaires commerciaux sur la base de caractéristiques telles que la race, la couleur, l'origine nationale, l'identité ou l'expression sexuelle, l'orientation sexuelle, l'âge, la religion, le handicap, l'état civil ou le statut d'ancien combattant ou militaire.



CRÉER UN LIEU DE TRAVAIL POSITIF EXEMPT DE HARCÈLEMENT

Nous rendons notre lieu de travail accueillant et positif pour tout le monde en prévenant tout comportement abusif, intimidation et harcèlement. Boart Longyear s'attend à ce que chaque employé soit courtois et traite les autres avec respect. Reconnaître un comportement abusif. Les comportements qui perturbent le travail d'une personne ou qui créent un environnement hostile ou offensant sont interdits.

Le harcèlement peut être :

- Verbal
- Physique
- Visuel
- Sexuel

Le harcèlement peut inclure des choses comme :

- L'intimidation
- Des insultes raciales
- Du partage de matériel offensant
- Des blagues ethniques
- Des avances ou suggestions sexuelles, ou demandes de faveurs sexuelles
- Cyber-intimidation ou autres utilisations inappropriées des médias sociaux

Se soutenir mutuellement. Encouragez une culture de soutien et de collaboration en valorisant les contributions d'autrui. Veillez à ce que vos interactions avec les autres soient professionnelles, positives et productives et ne ciblez jamais quelqu'un pour un traitement négatif ou injuste. Même si une personne ne se plaint pas d'un comportement harcelant, cela reste inacceptable. Ne l'ignorez pas – exprimez-vous contre cette situation. Nous ne tolérons pas les représailles à l'encontre d'une personne qui fait un signalement en toute honnêteté et en toute bonne foi.

FAIRE DE LA SÉCURITÉ UNE AFFAIRE PERSONNELLE

Assurer la sécurité de tous, prendre responsabilité, et rentrer chez soi sain et sauf

Nous sommes convaincus de la nécessité de fournir des conditions de travail et des procédures opérationnelles sûres à tous nos employés, mais nous avons besoin de votre aide et de votre engagement pour y parvenir. Restez vigilants et suivez nos exigences de sécurité pour vous protéger les uns les autres, ainsi que nos installations et l'environnement. Observez une politique de tolérance zéro en ce qui concerne les actes ou les menaces de violence ; exprimez-vous au sujet de toute menace de violence potentielle.

Comment puis-je vous aider ?

Éviter les drogues et l'alcool. Le fait d'être sous l'influence de l'alcool ou de drogues au travail met en péril notre sécurité et notre productivité. Informez votre superviseur si vous prenez des médicaments, quelle qu'en soit la raison. Même une drogue légale (comme une ordonnance) peut altérer votre capacité à faire votre travail en toute sécurité. N'essayez pas de travailler si votre jugement ou vos capacités sont altérés. Vous ne devez jamais être sous l'influence de substances qui altèrent vos capacités lorsque vous utilisez des équipements ou des véhicules Boart Longyear.

Respectez les règles de sécurité, en particulier les règles d'or et les règles de conduite, qui peuvent être consultées sur notre site web à l'adresse www.boartlongyear.com/ehs/. Adhérez aux politiques de sécurité de Boart Longyear, appliquez la méthode THINK (évaluation des risques au niveau du terrain) avant d'entreprendre des tâches et utilisez votre autorité d'arrêter le travail pour prévenir tout comportement dangereux. Informez immédiatement votre superviseur et le représentant local de l'environnement, de la santé et de la sécurité (ESS) si quelqu'un ne respecte pas ces exigences, si un incident se produit ou si quelqu'un est blessé.

Ce qu'il faut signaler immédiatement à ESS :

- **Blessure ou maladie**
- **Dommages matériels**
- **Rejet dans l'environnement**
- **Quasi-Accidents**
- **Incidents impliquant des véhicules**
- **Pratiques ou conditions de travail dangereuses**



Être capable d'exécuter les tâches. Assurez-vous que vous et vos collègues avez été correctement formés et que vous disposez des compétences, des qualifications et des outils nécessaires pour accomplir les tâches requises. Informez votre supérieur si vous souffrez d'un problème médical ou physique susceptible d'avoir une incidence sur votre travail.

Prévenir toute violence. Soyez attentif aux comportements qui créent un environnement menaçant ou intimidant et signalez-les à votre supérieur hiérarchique (qui a le devoir de transmettre le problème au service des ressources humaines ou au service juridique), à votre service des ressources humaines, à votre service juridique ou à la ligne d'assistance sur la conformité. Résolez les conflits calmement – sans jamais intimider, menacer ou blesser quelqu'un ou ses biens. Les armes ne sont pas autorisées sur les propriétés ou les chantiers de Boart Longyear. Il faut donc nous avertir immédiatement si une arme non autorisée se trouve sur un chantier de Boart Longyear.

Vous êtes habilité à utiliser votre autorité d'arrêter le travail lorsque le travail n'est pas conforme aux règles d'or de Sécurité de Boart Longyear et au code de la route, ou en cas d'acte ou d'action dangereux, et vous êtes censé le faire. Faire ce qui est juste n'est pas toujours facile ou populaire, mais Boart Longyear soutiendra tout employé qui utilise son Autorité d'arrêter le travail de bonne foi.

RESPECTER LES DROITS DE L'HOMME

Ce que nous faisons doit avoir un impact positif sur les gens et sur notre planète. Chacun d'entre nous a la responsabilité de respecter les droits de l'homme et de faire respecter la loi interdisant le travail forcé ou obligatoire, le travail des enfants ou le trafic d'êtres humains (également connue sous le nom d'esclavage moderne).

Faites vos affaires de manière responsable.

Respectez les lois concernant les dispositions relatives aux droits de l'homme partout où nous opérons, en veillant à ce que les personnes aient :

- Liberté de choisir de travailler ou non
- Des salaires justes et légaux
- Des conditions de travail sûres
- Des heures de travail légales et raisonnables
- La liberté d'association ou de négociation collective

Si vous constatez ou soupçonnez une violation des droits de l'homme par un employé de Boart Longyear ou par un partenaire commercial, signalez immédiatement vos inquiétudes à votre supérieur hiérarchique (qui a le devoir de transmettre le problème au service des ressources humaines et/ou au service juridique), au service des ressources humaines, au service juridique ou à la ligne d'assistance sur la conformité.

Faites respecter nos normes à nos partenaires.

Boart Longyear évite les accords avec des tierces parties qui pourraient entraîner des violations des droits de l'homme et attend de toute personne qui travaille en son nom qu'elle partage notre respect des droits de l'homme.

Nous avons une tolérance zéro pour le travail des enfants, l'esclavage moderne et les violations des droits de l'homme et nous attendons de toutes nos partenaires tiers qu'ils soutiennent et participent aux efforts de l'industrie visant à éliminer ce type de pratiques partout où elles existent. Nous respectons les droits de chaque individu et pensons que nous devrions tous être traités avec dignité et respect, recevoir un salaire équitable basé sur la loi applicable et être assurés de conditions de travail sûres.

Si vous travaillez avec ou engagez des tierces parties, surveillez leur travail pour vous assurer qu'elles respectent notre Code. N'hésitez pas à demander conseil si vous avez des inquiétudes au sujet d'une partie ou d'une situation spécifique.



PROTÉGER LES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

L'innovation est le moteur de nos activités. Nous travaillons dur pour créer des technologies et des stratégies exclusives, et nos clients nous confient des informations sensibles qui doivent rester confidentielles. Si vous êtes exposé à des informations confidentielles dans le cadre de votre travail, protégez-les de toute utilisation abusive ou de toute divulgation.

Protégez toute information qui n'est pas accessible au public et qui pourrait profiter à nos concurrents ou nuire à notre entreprise, à nos fournisseurs, à nos partenaires commerciaux ou à nos clients si elle était divulguée. Cela inclut des informations sur notre/nos :

- **Entreprise** : propriété intellectuelle, informations personnelles sur les employés, prévisions et plans d'affaires, stratégies d'acquisition ou informations commerciales et financières concernant les bénéfices et les éléments du bilan
- **Fournisseurs** : informations relatives aux conditions contractuelles, à la chaîne d'approvisionnement ou aux prix
- **Partenaires commerciaux** : informations sur les prix et les conditions contractuelles avec les prestataires, les contractants, les fournisseurs et les autres partenaires commerciaux
- **Clients** – informations sur les projets, les transactions, les informations financières ou personnelles sur les employés

La sécurité de ces informations est essentielle pour nos activités et notre réputation, souvenez-vous donc de ce qui suit :

Manipulez les informations avec précaution. N'accédez qu'aux informations dont vous avez besoin pour faire votre travail et ne les partagez avec personne, à l'intérieur ou à l'extérieur de Boart Longyear, à moins qu'ils ne soient autorisés à les avoir. Veillez à ne pas partager d'informations commerciales confidentielles avec le public ou sur les médias sociaux, et posez des questions si vous n'êtes pas sûr qu'une information soit confidentielle.

Protégez les données personnelles. Nous respectons la confidentialité des individus et nous efforçons de collecter, d'utiliser et de divulguer les informations personnelles d'une manière conforme aux lois sur la confidentialité et la protection des données en vigueur dans les pays où nous exerçons nos activités.

Protégez les clients et les partenaires. Nous respectons les accords de confidentialité conclus avec les tierces parties et les clients, ainsi que leur propriété intellectuelle, et nous veillons donc à ce que toute information confidentielle ne soit pas divulguée, même si vous quittez Boart Longyear.

Veillez à respecter les procédures et pratiques que nous avons mises en place pour protéger nos réseaux, ordinateurs, programmes et données contre les attaques, les dommages ou les accès non autorisés.



UTILISER LES ACTIFS DE L'ENTREPRISE DE MANIÈRE RESPONSABLE

Les ressources de notre société sont fournies afin que nous puissions mener des opérations commerciales efficaces et efficaces.

Boart Longyear compte sur ses employés et ses sous-traitants pour utiliser les actifs de l'entreprise de manière responsable et attend de vous que vous les protégiez contre toute perte, dommage, vol, fraude, utilisation non autorisée et gaspillage.

Que dois-je protéger ?

- **Biens matériels** – bâtiments, équipements de bureau, ordinateurs, matériel informatique, équipements, machines, véhicules, cartes de crédit, matériaux et produits
- **Propriété intellectuelle** – conceptions créatives ou exclusives, plans, brevets, matériel de marketing et de marque ou secrets commerciaux

Comment puis-je les protéger ?

Pratiquez une sécurité efficace. Veillez à ce que tous les actifs soient entretenus et sécurisés. Respectez les procédures de sécurité et ne retirez jamais de biens matériels de la propriété de l'entreprise ou ne les utilisez pas à votre profit – même si l'entreprise s'en débarrasse. N'utilisez les biens qu'à des fins professionnelles et exprimez-vous si vous avez connaissance d'un vol, d'une perte, d'un dommage ou d'une atteinte à la sécurité.

Sécurisez la propriété intellectuelle. Sécurisez physiquement et électroniquement les actifs de l'entreprise afin d'empêcher leur divulgation à des parties non autorisées. Consultez le service juridique pour toute question relative à l'utilisation. Ne discutez jamais de la recherche et du développement avec des personnes extérieures à notre entreprise.

Suivez nos politiques et procédures. Suivez nos procédures de sécurité pour les ordinateurs et les réseaux afin d'éviter tout accès non autorisé. Cela implique de ne jamais installer de logiciel non autorisé sur un appareil Boart Longyear, de ne jamais copier ou transférer un logiciel sous licence à Boart Longyear ou de ne jamais partager votre identifiant ou votre mot de passe.

TENIR DES REGISTRES CLAIRS, PRÉCIS ET À JOUR

Nos livres et registres doivent représenter correctement notre activité et notre situation financière – ils doivent rester clairs, précis et opportuns. Soyez prudent et honnête chaque fois que vous enregistrez ou manipulez des documents commerciaux ou financiers de la société.

Concentrez-vous sur l'honnêteté et l'exactitude. Nous tenons des registres exacts et précis des transactions financières et d'autres informations non financières. Ne modifiez jamais, ne détruisez jamais et ne faites jamais de rapports ou d'entrées fausses ou trompeuses dans les registres commerciaux ou financiers de l'entreprise.

Les dossiers peuvent comprendre :

- Rapports de forage quotidiens
- Factures
- Ordres d'achat
- Notes de frais
- Dossiers de paie
- Enregistrements des heures travaillées
- Demandes de prestations
- Rapports sur la sécurité et la qualité

Restez à l'affût des irrégularités. Surveillez les signes avant-coureurs d'une fraude potentielle, d'une corruption ou d'une activité de blanchiment d'argent, tels que les fausses entrées, les déclarations trompeuses ou les omissions significatives dans nos dossiers. Si vous avez des inquiétudes, ne les ignorez pas. Exprimez-vous immédiatement.

ÉVITER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Nos décisions professionnelles doivent toujours être impartiales et objectives – nous ne devons jamais laisser des intérêts ou des relations personnelles affecter notre jugement. Lorsque cela se produit, il s'agit d'un conflit d'intérêts, et même l'apparence d'un conflit peut nuire à notre entreprise.

À quoi ressemble un conflit ?

Investissements personnels : Investir dans nos fournisseurs ou dans toute entreprise qui fait des affaires avec Boart Longyear, qui nous fait concurrence ou qui souhaite faire des affaires avec nous.

Emploi extérieur : Prendre un second emploi ou une opportunité de conseil qui vous détourne à plein temps de votre travail chez Boart Longyear.

Relations personnelles : Avoir un ami ou un parent qui entretient une relation d'affaires avec notre entreprise – ou superviser un membre de la famille ou un ami sans divulguer la relation ni obtenir l'approbation de Boart Longyear.

Servir d'intermédiaire : Bénéficier soi-même ou une tierce partie d'une transaction impliquant Boart Longyear, comme agir en tant que courtier, démarcheur ou autre intermédiaire.

Opportunités d'affaires : Saisir des opportunités de gain personnel que vous avez découvertes dans le cadre de votre fonction chez Boart Longyear ou en utilisant des biens ou des informations de l'entreprise.

Servir d'autres organisations : Assumer un rôle de conseiller, tel que membre du conseil d'administration, consultant, responsable ou associé pour un partenaire commercial de Boart Longyear, un concurrent ou une organisation professionnelle sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de Boart Longyear.

La meilleure façon d'éviter un conflit d'intérêts est de le déclarer immédiatement. Si vous avez connaissance d'une situation susceptible de constituer un conflit, parlez-en à votre supérieur hiérarchique (qui a le devoir de transmettre le problème au département des ressources humaines ou au département juridique), au département des ressources humaines ou au département juridique, ou contactez la ligne d'assistance sur la conformité.



RESPECTER LA LOI ET LES POLITIQUES INTERNES CONCERNANT LES CADEAUX, LES DIVERTISSEMENTS ET L'HOSPITALITÉ

L'échange de cadeaux et les divertissements témoignent d'une bonne volonté dans les affaires, mais les cadeaux peuvent aller trop loin et affecter votre prise de décision. Ne laissez jamais un cadeau ou une faveur influencer vos décisions professionnelles – ou tenter d'influencer celles des autres.

UN CADEAU EST :

Acceptable quand il :

- ✓ EST OCCASIONNEL ET LICITE
- ✓ EST D'UNE VALEUR NOMINALE
- ✓ TOMBE DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS HABITUELLES
- ✓ EST APPROPRIÉ ET RAISONNABLE

Inacceptable quand il :

- ✗ CRÉE UNE OBLIGATION
- ✗ EST DONNÉ POUR OBTENIR DES FAVEURS
- ✗ EST CONSTITUÉ D'ESPÈCES, D'UN PRÊT OU D'UN ÉQUIVALENT MONÉTAIRE
- ✗ EST LUXUEUX OU EXTRAVAGANT

Sachez quand et comment dire 'Non, merci'. Il est interdit aux employés et aux sous-traitants de Boart Longyear exerçant certaines fonctions d'accepter des cadeaux ou des invitations à des divertissements. Il n'est pas toujours facile de refuser un cadeau ou une offre de divertissement, surtout si cela risque d'offenser le donateur ou de nuire à une relation d'affaires. Si vous n'êtes pas sûr, demandez conseil et approbation avant d'accepter et respectez les divulgations et autorisations requises par notre Politique anti-fraude et anti-corrup-tion et les procédures qui s'y rapportent.

Comprenez quelles sont les politiques applicables. Lorsque vous offrez ou recevez un cadeau ou que vous offrez l'hospitalité à un tiers, assurez-vous de respecter la diligence requise par la Politique de lutte contre la corruption et les procédures connexes de Boart Longyear. Vous devez également savoir quelles sont les règles en vigueur dans l'entreprise du destinataire. De nombreuses entreprises, et la plupart des entités gouvernementales, interdisent à leurs employés de recevoir des cadeaux ou des divertissements, aussi petits soient-ils. En violant les politiques concernant les cadeaux et divertissements d'une autre entreprise, vous pourriez mettre en péril la relation de Boart Longyear avec celle-ci.

Agissez de manière éthique en notre nom. Boart Longyear interdit également à tout intermédiaire d'offrir ou d'accepter un cadeau ou une faveur inappropriée lorsqu'il représente la société, y compris les représentants commerciaux, les distributeurs ou les entrepreneurs.

FAIRE PREUVE DE DILIGENCE ET TRAITER LES TIERCES PARTIES DE MANIÈRE ÉQUITABLE

Nous nous efforçons de ne faire affaire qu'avec des tierces parties qui partagent nos standards élevés, et nous suivons toujours nos processus et procédures d'approvisionnement et de diligence raisonnable avant de nouer une relation d'affaires avec une tierce partie. Si vous travaillez avec des vendeurs, des fournisseurs ou d'autres partenaires, aidez-nous à établir des relations positives et à nous assurer qu'ils connaissent, comprennent et respectent notre code, nos politiques et la loi. Veillez à ce que les fournisseurs respectent leurs obligations et à ce que nous respectons les nôtres. Exprimez-vous au sujet de tout comportement qui ne répond pas à nos normes.

Faites des choix éthiques. Si vous participez à la sélection de tierces parties, faites votre choix en toute objectivité, sans parti pris personnel.

Choisissez les tierces parties en fonction :

- des besoins de Boart Longyear
- du prix
- de la qualité
- des services proposés

- des performances en matière d'environnement, de sécurité, de social et de gouvernance (ESG)

Traitez les équitablement. Soyez juste et honnête dans vos interactions avec les tierces parties. Évitez toute apparence de conflit d'intérêts en n'acceptant jamais de cadeaux, de divertissements ou de faveurs inappropriés.

Contrôlez les performances des tierces parties. Communiquez le code de conduite de Boart Longyear et nos politiques. Faites-leur savoir que l'on attend d'eux qu'ils respectent nos normes élevées ainsi que les lois et règlements qui s'appliquent à notre entreprise. Contrôlez périodiquement leur travail pour s'assurer qu'ils représentent Boart Longyear avec intégrité.

Restez attentif aux violations potentielles commises par des tierces parties travaillant avec Boart Longyear ou agissant en notre nom, notamment en matière de droits de l'homme, de sécurité ou d'environnement. Exprimez-vous ou demandez conseil si vous avez des doutes sur une partie ou une situation spécifique.



NE JAMAIS PARLER AU NOM DE NOTRE ENTREPRISE SANS Y ÊTRE AUTORISÉ

Nous protégeons la réputation de Boart Longyear en nous assurant que toutes les déclarations écrites ou partagées au sujet de notre entreprise sont exactes et fiables. C'est pourquoi seules des personnes autorisées peuvent parler en notre nom afin de délivrer un message cohérent.

Il est très facile que des commentaires soient mal compris. Même si vous avez de bonnes intentions, votre communication risque de :

- **Tromper** les clients, les investisseurs ou le public
- **Faire des promesses** que nous ne pouvons pas tenir ou que vous n'êtes pas autorisé à faire
- **Divulguer** des informations confidentielles ou de propriété intellectuelle
- **Porter atteinte** à notre réputation
- **Violer** notre Code de conduite ou nos valeurs

Référez les demandes. Si les médias ou toute autre personne extérieure à notre entreprise vous contactent pour un commentaire sur une question commerciale, transmettez la demande au PDG de la division concernée. Il en va de même pour les demandes de publication d'articles ou d'interventions publiques au nom de Boart Longyear.

Soyez prudent sur les médias sociaux.

Si vous communiquez sur notre entreprise sur les médias sociaux, indiquez clairement dans vos publications que vous êtes un employé de Boart Longyear et que vos opinions sont les vôtres et non celles de l'entreprise. Protégez également nos informations confidentielles et respectez nos politiques.

Faites en sorte que vos publications soient :

- Constructives
- Professionnelles
- Utiles
- Réfléchies
- Factuelles

Nous soutenons le droit de nos employés à s'exprimer publiquement sur des questions d'intérêt public. Aucune disposition du présent Code ou d'une quelconque politique de Boart Longyear n'a pour but de limiter ou d'interférer avec les droits que nos employés peuvent avoir en vertu de la loi américaine sur les relations de travail (National Labor Relations Act) ou de lois similaires dans d'autres juridictions.

Vous êtes-vous déjà exprimé au nom de Boart Longyear ? Informez immédiatement votre superviseur et contactez le PDG de la division concernée.

Pour obtenir leurs coordonnées, référez-vous à la page 27.



CONCOURIR DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET HONNÊTE

Notre travail parle de lui-même et nos efforts se traduisent par des succès sur le marché. Nous nous engageons à mener une concurrence loyale et à soutenir une compétition ouverte et honnête.

Comprendre et respecter la loi. Il existe des lois sur la concurrence dans le monde entier. Bien qu'elles soient complexes et varient d'un pays à l'autre, elles nous encouragent à faire preuve de discernement et à agir honnêtement dans nos relations avec nos concurrents, nos clients et nos partenaires commerciaux.

Interagir avec prudence. Vous pouvez être amené à interagir avec des concurrents lors de réunions sectorielles et d'autres événements. Si c'est le cas, limitez ces contacts et évitez les discussions sur les clients ou les questions de concurrence, telles que les conditions contractuelles et les soumissions ou appels d'offres. Ne concluez jamais ou ne donnez jamais l'impression de conclure des accords inappropriés avec eux, comme par exemple :

- **Fixer** le prix ou les conditions de vente de nos services
- **Déterminer** les services à offrir
- **Diviser** les marchés, les clients ou les territoires
- **Refuser** de traiter avec un autre concurrent ou un autre client
- **Établir** les conditions ou fixer le résultat d'une offre

Si vous êtes présent lorsque des employés de Boart Longyear ou d'autres tierces parties tiennent des propos potentiellement anticoncurrentiels ou ont des conversations sur des sujets de ce type, veuillez en informer le service juridique. Gardez à l'esprit que même des conversations informelles, des courriels ou des échanges sur les médias sociaux peuvent être considérés comme anticoncurrentiels, c'est pourquoi il convient de communiquer avec prudence.

Recueillez les informations sur la concurrence de manière équitable. Utilisez uniquement des informations publiquement disponibles ou non restreintes sur nos concurrents – jamais d'informations obtenues de manière inappropriée, telles que des informations confidentielles provenant de clients ou d'autres tierces parties.



RESPECTER LES LOIS ANTI-CORRUPTION ET LES PROCÉDURES INTERNES

Notre réussite repose sur la qualité et la valeur de nos produits et services - et non sur la corruption illégale ou les pots-de-vin. Respectez les lois anti-corruption qui s'appliquent à nos activités dans le monde entier en n'offrant jamais, ni n'acceptant, de pot-de-vin ou de dessous-de-table de quelque nature que ce soit.

Qu'est-ce qu'un pot-de-vin ?

Un pot-de-vin est un objet de valeur donné en échange d'un traitement préférentiel. Il peut prendre de nombreuses formes, y compris, mais sans s'y limiter :

- De l'argent
- Des cartes-cadeaux
- Des cadeaux
- Des frais de déplacement (personnel ou professionnel)
- Du divertissement
- Des titres
- Des réductions particulières
- Des contributions caritatives ou politiques
- Des opportunités d'emploi
- Des stages (rémunérés ou non)
- Toute autre chose ayant une certaine valeur pour le bénéficiaire, même si la chose fournie n'a pas de valeur monétaire directe

Connaissez la loi et nos politiques.

Les lois relatives à la corruption varient d'un pays à l'autre. Renseignez-vous sur les lois en vigueur dans le pays dans lequel vous travaillez et faites des affaires, et assurez-vous de vous conformer à l'examen de diligence raisonnable requis par la politique de lutte anti-pots de vin et anti-corruption et les procédures correspondantes de Boart Longyear. Sachez que Boart Longyear est souvent tenu de se conformer à des lois qui peuvent être plus strictes que les lois du pays local. Si vous avez des questions ou besoin de conseils, adressez-vous au service juridique. Exprimez-vous si vous constatez que quelqu'un enfreint la loi.

Faites preuve de prudence lorsque vous faites des affaires ou interagissez avec des employés d'entreprises publiques, d'agences ou d'entités gouvernementales.

Fournir quoi que ce soit de valeur à un employé d'une telle entité, ou satisfaire une demande de paiement accéléré ou de facilitation, pourrait constituer une violation de notre Code et des lois anticorruption.

Collaborez avec prudence. Lors de négociations avec une tierce partie, un concurrent ou un représentant du gouvernement, évitez toute action qui pourrait sembler inappropriée. Soyez précis dans l'enregistrement des transactions et ne donnez ou n'acceptez jamais quoi que ce soit qui puisse être destiné à obtenir un avantage indu – même si les coutumes locales l'autorisent.

RESPECTER LES LOIS SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

En exerçant nos activités dans plusieurs pays, nous devons respecter les lois sur l'importation, l'exportation et le commerce international qui s'appliquent à nos activités. Apprenez à connaître ces lois et respectez-les lors de chaque transaction internationale afin d'éviter les transactions inappropriées ou illégales.

Faites du commerce avec intégrité.

Chaque fois que vous effectuez une transaction internationale, assurez-vous que :

- Nous respectons toutes les exigences réglementaires.
- La documentation est exacte et complète.
- Les importations et les exportations sont dédouanées à la valeur déclarée et les taxes appropriées sont appliquées.
- La destination finale est confirmée.
- Nous ne faisons pas de commerce avec des pays sous embargo ni avec des entités ou des personnes sanctionnées.
- Nous ne participons pas à un boycott de quelque pays que ce soit.
- Nous ne payons pas de frais de facilitation.

Faites du commerce avec des partenaires éthiques. Lorsque vous choisissez les tierces parties avec lesquelles vous souhaitez faire des affaires, faites autant de recherches que possible pour vérifier leur intégrité. Exprimez-vous sur toute préoccupation ou violation des lois commerciales.

Respectez les contrôles à l'exportation.

Veillez à ce que les vendeurs qui fournissent à Boart Longyear des articles nécessitant une licence d'exportation nous indiquent comment ces articles sont classés aux fins du contrôle des exportations. Vérifiez que l'utilisation finale prévue du produit est conforme à la réglementation en matière de sanctions à l'exportation.

Vérifiez tous les documents, y compris les factures, les listes de colisage, les connaissements, les descriptions des marchandises, le prix payé et les noms des personnes concernées.



FAIRE ATTENTION LORS DES INTERACTIONS AVEC DES REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT

Nous comprenons les besoins et les exigences uniques des clients et des fonctionnaires gouvernementaux ou étatiques, ainsi que les lois des pays dans lesquels nous opérons. Nous respectons ces lois et sommes justes et honnêtes dans nos interactions avec les représentants du gouvernement.

Évitez tout ce qui est inapproprié. Veillez à ce que vos actions ne ressemblent jamais à une tentative d'obtenir indûment un traitement favorable pour vous-même ou pour notre entreprise. Cela implique de ne jamais offrir aux fonctionnaires des cadeaux ou quoi que ce soit de valeur.

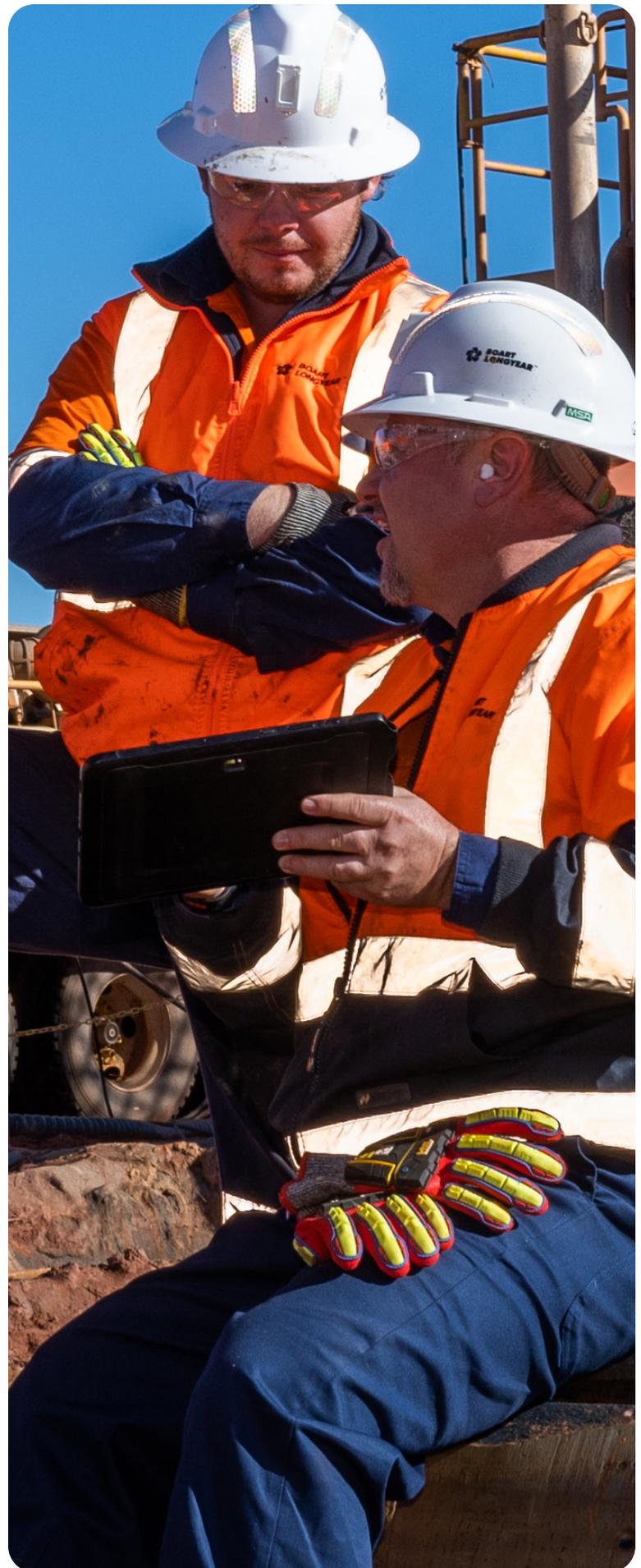
Connaissez la loi et nos politiques. Les lois relatives à la corruption varient d'un pays à l'autre. Renseignez-vous sur les lois en vigueur dans le pays dans lequel vous travaillez et faites des affaires, et assurez-vous de vous conformer aussi à l'examen de diligence raisonnable requis par la politique de lutte anti-pots de vin et anti-corruption et les procédures correspondantes de Boart Longyear,

Concentrez-vous sur l'honnêteté et l'exactitude. Ne falsifiez jamais un rapport gouvernemental ou une demande d'information, et ne retenez ou ne dissimulez jamais d'informations.

Participez pleinement aux investigations. Si un représentant du gouvernement vous contacte au sujet d'un audit ou d'une inspection, contactez immédiatement le service fiscal ou le service juridique.

Dans vos interactions, soyez toujours :

- **Sincère** – Ne trompez jamais un fonctionnaire, un auditeur ou un enquêteur.
- **Coopératif** – Conservez et fournissez tous les documents nécessaires.
- **Ouvert** – Ne faites jamais obstacle à la collecte d'informations



SURVEILLER LES SIGNAUX D'ALERTE ET ÉVITER LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Le blanchiment d'argent consiste à dissimuler l'origine illicite de fonds en les introduisant dans des transactions commerciales apparemment légitimes ou en échangeant des actifs acquis avec ces fonds. Nous sommes attentifs aux signaux d'alerte indiquant un éventuel blanchiment d'argent et nous adressons les rapports appropriés aux autorités judiciaires pour qu'elles mènent des enquêtes plus approfondies. Nous avons le devoir d'empêcher ces fonds de transiter par notre société.

Restez vigilant. Si vous n'êtes pas averti, vous pourriez, sans le savoir, faciliter le blanchiment d'argent, voire des activités terroristes, qui pourraient être financées de la même manière. Faites preuve de discernement et soyez attentifs dans vos relations avec les clients et les tierces parties.

Évitez les transactions douteuses.
Il peut s'agir de :

- Transactions dans lesquelles la tierce partie ne semble **pas avoir d'activités commerciales légitimes**
- Transactions dans lesquelles la tierce partie opère dans un **secteur apparemment sans rapport avec le sien**
- Paiement des factures **en espèces ou par mandat**
- Paiement dans **une autre devise** que celle indiquée sur la facture
- Avoir les produits livrés dans un **pays différent** de celui du lieu de paiement
- Faire effectuer les paiements par une **tierce partie** non impliquée
- Effectuer des **paiements excédentaires**
- Effectuer des **transferts de fonds suspects** (par exemple, verser de l'argent sur un nouveau compte bancaire)

Si vous avez des inquiétudes concernant une transaction ou une transaction potentielle, veuillez contacter immédiatement le service financier ou le service juridique.

NE PAS NÉGOCIER SUR LA BASE D'INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES

Vous êtes un initié lorsque vous avez accès à des informations importantes d'une société publique que le grand public ne connaît pas. Ces informations peuvent appartenir à un client, un partenaire commercial, un prestataire, un fournisseur ou un concurrent. Il est essentiel que vous ne participiez pas à l'achat ou la vente de titres (tels que des actions, des obligations, des billets, des titres convertibles et dérivés, etc.) d'une société publique sur la base de ces informations non publiques. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter :

- Produits nouveaux ou en développement
- Stratégies de marketing
- Gains ou pertes financiers
- Affaires potentielles
- Informations sur les clients ou les partenaires commerciaux
- Changements majeurs au sein de la direction
- Projets de fusions, d'acquisitions ou de cessions
- Actions en justice ou investigations potentielles

Une fois que ces informations sont rendues publiques par le biais d'un communiqué de presse, d'une déclaration gouvernementale ou d'une autre communication officielle, vous pouvez les utiliser pour investir.

Ne donnez pas de « conseil ». Ne partagez jamais d'informations confidentielles avec qui que ce soit, y compris votre famille, vos amis ou vos partenaires commerciaux. Même si vous n'effectuez pas d'opérations vous-même, vous enfreignez la loi si vous 'conseillez' à quelqu'un d'autre d'acheter ou de vendre des titres ; évitez donc toute apparence d'irrégularité.

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

Nous respectons l'environnement et nous nous engageons à limiter notre impact environnemental. C'est pourquoi nous nous efforçons de respecter ou de dépasser les exigences en matière de protection de l'environnement dans nos installations et sur nos chantiers dans le monde entier.

Minimisez notre impact. Vos actions ont un impact à la fois sur l'environnement et sur les communautés où nous opérons. Nous comptons sur vous pour nous aider à trouver un équilibre entre notre capacité à servir nos clients et à maintenir l'excellence de notre programme sur l'environnement, la santé et la sécurité (ESS). Votre rôle est d'être toujours :

Responsable

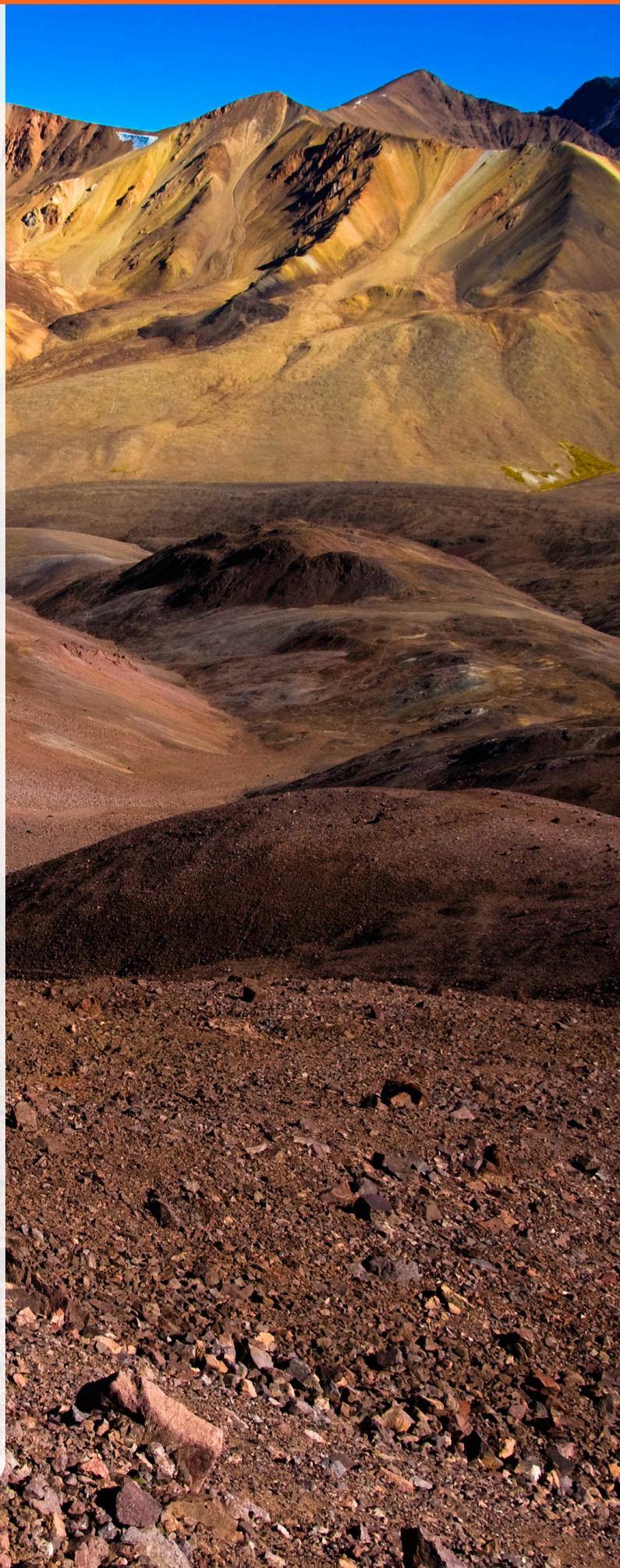
- Respectez toutes les lois et réglementations environnementales ainsi que les exigences des clients – sans exception.
- Soyez précis, complet et ponctuel lorsque vous soumettez des données de rapport sur l'environnement.
- Suivez nos procédures pour une manipulation, un stockage et une élimination corrects des matières dangereuses.

Conscient

- Surveillez et signalez immédiatement les problèmes environnementaux potentiels.
- N'ignorez pas les situations potentiellement dangereuses, telles que l'élimination inappropriée des déchets ou le rejet de polluants.
- Surveillez et prévenez les fuites, les déversements et autres rejets de produits chimiques.

Proactif

- Encouragez les autres à respecter les lois environnementales, y compris les fournisseurs et les tierces parties.
- Explorez les pratiques durables en recyclant, en conservant les ressources et en produisant moins de déchets.
- En cas de dommage à l'environnement, signalez-le immédiatement à votre superviseur, à la direction et à votre représentant ESS local.





RESPECTER LA LOI ET LA POLITIQUE DE L'ENTREPRISE LORSQU'IL S'AGIT D'ENVISAGER DES CONTRIBUTIONS CARITATIVES ET POLITIQUES

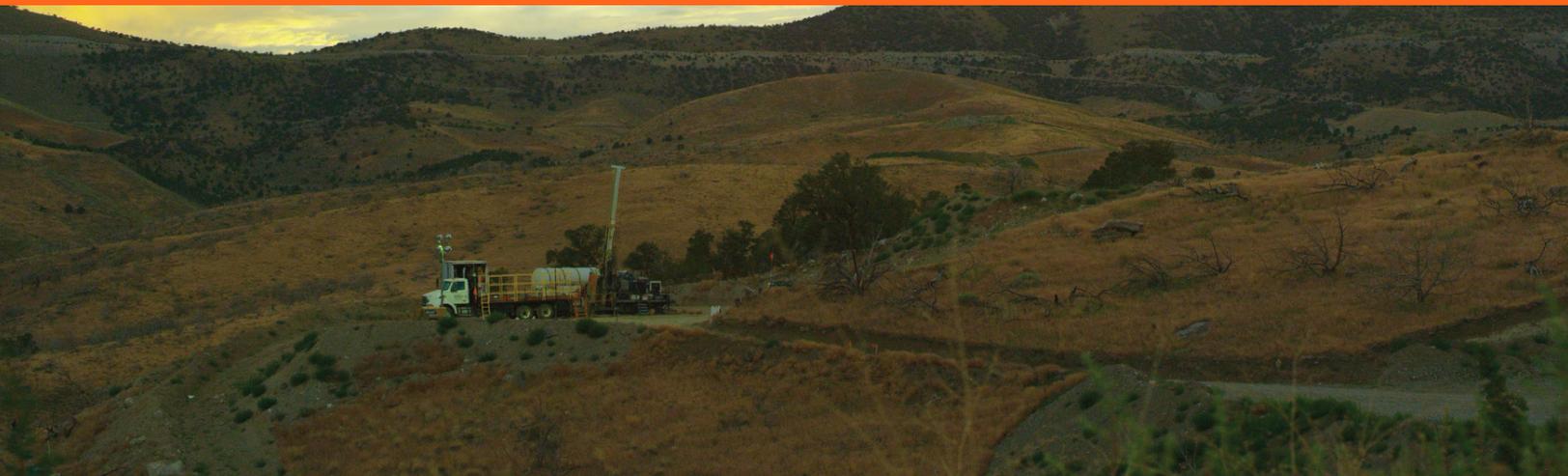
Nous pensons que les individus peuvent faire la différence dans leurs communautés. Bien que nous vous encourageons à soutenir les causes caritatives et politiques, apportez votre soutien volontairement – en utilisant vos propres ressources.

Que dois-je faire ?

Ne mêlez pas vos activités personnelles à celles de Boart Longyear et veillez à ce que tout travail bénévole caritatif ou politique que vous effectuez le soit en toute légalité :

- **Votre temps** – Le bénévolat ne doit jamais interférer avec votre travail chez Boart Longyear.
- **Vos fonds** – Boart Longyear ne contribue pas à des candidats ou à des causes politiques (sauf accord du conseil d'administration), nous ne vous rembourserons donc pas les dons que vous faites. Nous soutenons diverses organisations caritatives, mais tous les dons sont approuvés conformément à notre politique de délégation de pouvoirs, à notre politique de lutte contre la corruption et aux procédures qui s'y rapportent ; ne faites donc pas de dons en notre nom sans autorisation.
- **Vos ressources** – N'utilisez jamais les équipements de la société, tels que les ordinateurs, les téléphones et les imprimantes, pour soutenir vos activités.

Parlez en votre nom. Lorsque vous travaillez pour une cause caritative ou politique, n'entreprenez aucune action au nom de Boart Longyear, sauf si vous y êtes autorisé. Tout commentaire que vous faites doit être présenté comme votre propre opinion, et non celle de notre société.



QUESTIONS ET EXEMPTIONS

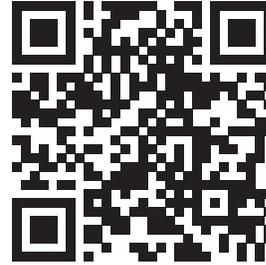
Si vous avez des questions sur les informations présentées dans le Code, veuillez demander conseil à votre superviseur ou au service juridique. Si vous pensez qu'il existe des circonstances exceptionnelles nécessitant une exemption ou une dérogation à une section du code, veuillez contacter le directeur juridique et l'avocat général de Boart Longyear.

PROBLÈMES OU PRÉOCCUPATIONS

Contactez votre supérieur hiérarchique (qui a le devoir de transmettre le problème au Service des ressources humaines ou au Service juridique), le Service des ressources humaines ou le Service juridique.

Ou contactez la ligne d'assistance sur la conformité :

En ligne, visitez : www.convercent.com/report
Vous pouvez également scanner le code QR pour accéder à la ligne d'assistance ou suivre un signalement existant.



PAR TÉLÉPHONE, 24H/24 ET 7J/7 :

ÉTATS-UNIS & CANADA

1 800 461 9330

AUSTRALIE

1.800.763.983

ARGENTINE

0800 333 0095

CHILI

800 914 012

CHINE

400 120 3062

DRC

242.64000036

ALLEMAGNE

(0)
800 181 2396

REMARQUE : SELON
L'OPÉRATEUR TÉLÉPHONIQUE,
L'APPELANT PEUT NE PAS
AVOIR BESOIN DE COMPOSER
LE 0 INITIAL

GHANA

+233.24.2426201

INDONÉSIE

LOCAL (+62) 21-50851420
NUMÉRO SANS FRAIS 0800 1503216

LAOS

(+65)-3158-9628

MEXIQUE

800.681.6945

PÉROU

800-78323

POLOGNE

IFTS (LES APPELS MOBILES PEUVENT
ÊTRE FACTURÉS) : 00.800.141.0213
NUMÉRO SANS FRAIS : 800 005 266

AFRIQUE DU SUD

080 098 3612 OU
+27-105004106

SUÈDE

020.889.823

ROYAUME-UNI

(0)-808-189-1053
REMARQUE : SELON L'OPÉRATEUR
TÉLÉPHONIQUE, L'APPELANT PEUT NE PAS
AVOIR BESOIN DE COMPOSER LE 0 INITIAL

PROBLÈMES OU PRÉOCCUPATIONS	COORDONNÉES
<p>Pour poser des questions, signaler une mauvaise conduite potentielle ou d'autres préoccupations d'ordre éthique</p>	<p>Consultez le site www.convercent.com/report pour obtenir la liste complète des numéros verts internationaux et les instructions de numérotation</p> <p>PAR COURRIER : Société Boart Longyear Ligne d'assistance sur la conformité 2455 S 3600 W Salt Lake City, UT 84119 - U.S.A. Attention : Département juridique</p> <p>Vous pouvez faire part de vos préoccupations aux membres du Conseil d'administration en adressant un rapport à un conseiller externe, par e-mail ou par téléphone.</p> <p>Steptoe LLP – Jonathan Drimmer E-mail : jdrimmer@steptoe.com Téléphone : +1 (202) 429-3000</p>
<p>Pour signaler des accidents ou des blessures ; ou signaler des risques pour la sécurité ou l'environnement ou signaler tout dommage causé à l'environnement</p>	<p>Rapportez l'information à votre superviseur, à la direction et au représentant ESS local.</p>
<p>Pour consulter nos politiques, normes et procédures</p>	<p>Bibliothèque politique mondiale SharePoint : https://it4.sharepoint.com/sites/PolicyLibrary</p> <p>Un grand nombre de nos politiques sont publiées sur le site www.boartlongyear.com dans la section « Gouvernance d'entreprise ».</p> <p>Une copie de toute politique, norme ou procédure de Boart Longyear peut également être demandée au service juridique.</p>
<p>Pour les questions et préoccupations d'ordre juridique, pour signaler des violations potentielles du Code ou pour demander une copie d'une politique de Boart Longyear</p>	<p>Contactez les membres suivants du service juridique :</p> <p>Giovanna Bee Moscose – Directrice juridique Nick Nash – Vice-président et chef du contentieux adjoint Cesar Riano – Conseiller régional pour le Canada et l'Amérique latine et chef du contentieux principal pour les contrats commerciaux Ximena Partarrieu – Avocate régionale associée – LAM Rachida Boujarda – Avocate régionale principale pour l'EMEA – EMEA Amy Cottle – Directrice de la propriété intellectuelle et de la conformité</p>

PROBLÈMES OU PRÉOCCUPATIONS	COORDONNÉES
<p>Pour déclarer des cadeaux, des divertissements, des dons, des parrainages, des voyages, des hébergements ou des paiements à des tierces parties ou provenant de tierces parties (y compris du gouvernement ou de fonctionnaires)</p>	<p>Envoyez un e-mail à giftcompliance@boartlongyear.com</p>
<p>Coordonnées des PDG</p>	<p>Annelie Lundström – PDG, Veracio Annelie.lundstrom@veracio.com</p> <p>Denis Despres – PDG des services de forage Denis.despres@boartlongyear.com</p> <p>Ermanno Simonutti – PDG des produits de forage Ermanno.simonutti@boartlongyear.com</p>

